



**Rencontres franco-québécoises :
la Coalition française se réjouit des engagements
au plus haut niveau sur la diversité culturelle**

Lors des rencontres franco-québécoises du 26 novembre dernier, la France et le Québec se sont engagés à œuvrer pour la diversité culturelle notamment dans le cadre de l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne actuellement en cours de négociation. Les Premiers Ministres français François Fillon et québécois Jean Charest ont ainsi notamment affiché leur volonté de faire inclure dans cet accord une clause d'exemption culturelle large.

Face aux velléités de la Commission européenne de limiter le champ de l'exemption culturelle canadienne traditionnelle alors qu'elle permet de prendre en compte la spécificité des biens et services culturels et de les soustraire à une libéralisation aux conséquences néfastes, la Coalition française pour la diversité culturelle ne peut que se réjouir de cet engagement des plus hautes autorités françaises et québécoises.

La Coalition invite maintenant la Commission, responsable des négociations commerciales pour le compte de l'Union européenne, à respecter ses engagements au titre de la Convention UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui réaffirme le droit souverain des Etats d'adopter des mesures et des politiques pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire.